



N° 4196

Concerne : Diversité

L'Administration communale d'Anderlecht souhaite créer un lieu de travail où toutes nos différences sont respectées et où le mieux vivre ensemble soit notre priorité !

En effet, nous sommes tous différents : âge, genre, religion, origine, culture, handicap, sexualité, ...

Pour cela, nous avons besoin de votre vécu, votre avis et votre participation pour que la Diversité au sein de notre Commune soit une affaire de tous les membres du personnel !

Car la Diversité, c'est accepter nos différences !

Plusieurs étapes seront nécessaires afin de mettre en place ce projet :

1) Créer un groupe de réflexion et d'échange

Un certain nombre de réunions seront organisées chaque année. Chaque réunion dure environ 2 heures. L'objectif est que vous :

- Parlerez de vos expériences, si vous avez été victime ou témoin d'une discrimination
- Ferez des propositions et donnerez des avis sur la Diversité

2) Créer un Plan Diversité

Pour créer un lieu de travail où nos différences soient respectées, il faudra également :

- Identifier les discriminations qui sont encore présentes et qui doivent être abordées en amont
- Identifier les actions qui existent déjà et les évaluer
- Déterminer les besoins ou points à améliorer
- Déterminer les objectifs à atteindre
- Déterminer les clichés et préjugés qui vivent au sein de notre administration et comment nous pouvons y remédier au mieux

Infos pratiques

Avant de vous engager, nous aimerions vous proposer une séance d'information sur le projet durant le mois de septembre 2022.

Lors de cette réunion, nous vous partagerons quelques informations pratiques telles que le mandat du groupe, à quelle fréquence auront lieu nos réunions, etc...

Inscrivez-vous vite en confirmant votre participation par mail à diversite@anderlecht.brussels
avant le 9 septembre 2022 au plus tard!

La diversité, c'est pouvoir toucher l'ensemble du personnel communal...

Nous insistons dès lors sur la diffusion de cette note auprès de toutes vos équipes !
Nous comptons sur vous !

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,

Par délégation :
L'Echevin des R.H.,

M. VERMEULEN.

J. DROUART.

Pour plus de renseignements, vous pouvez également contacter:
Ressources Humaines
Rue de l'Instruction 52
Mail : diversite@anderlecht.brussels